

Appel à candidatures

Mise à disposition de 49ha avec bâtis agricoles et habitation pour un projet d'agriculture biologique Les Haies (69)

Lancement de l'appel : juin 2021

Échéance des candidatures : **30 septembre 2021** Entrée sur les terres : **premier semestre 2022**



1. Présentation du bien

Commune: Les Haies (69) **Lieu-dit**: La Fournachère

Composition du bien : 49,70 ha regroupés, 2 bergeries (580m² et 650m²), bâtiment de stockage

(625m²), habitation (135m²).

+ Surface en location auprès de 5 autres

propriétaires : 16 ha 13 a

Propriété: Foncière Terre de Liens.

Bail: Bail Rural Environnemental de 9 ans.

Occupation: le bien est occupé par Christelle Bonnefoux, éleveuse ovin avec un projet de transmission courant 2022.

Production agricole actuelle : 350 brebis viande en agriculture biologique.

Commercialisation actuelle : vente directe (50%) et vente en gros à la coopérative SICAREV (50%).

Potentiel agricole: Élevage de petits ruminants avec transformation, maraîchage, petits fruits, activité d'accueil.

Irrigation: deux retenues collinaires (4700m³ et 12 400m³) à remettre en état.

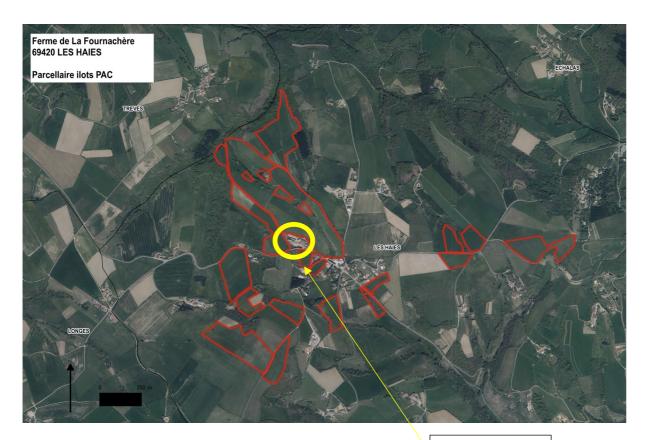
Raccordement : Une source privée alimente la ferme. L'habitation est raccordée au réseau.

Zonage urbanistique : zones A pour la partie bâtie et zone Ap pour les terrains.





2.Plan de situation



Corps de ferme



3. Procédure et calendrier d'attribution



Vous êtes invité·e·s à manifester votre intérêt dès que possible par un simple mail, afin que nous vous communiquions les dates de visite collective du site. Votre participation à une visite est fortement conseillée.



Vous êtes invité·e·s à transmettre votre dossier de candidature par message électronique avant le 30 septembre 2021, dans la perspective de disposer de ces terres pour votre projet au cours de l'année 2022.



Les différents partenaires peuvent vous accompagner dans la construction de votre dossier, n'hésitez pas à prendre contact.



Un comité de sélection se réunira en octobre 2021 pour étudier les projets soumis et des auditions pourront vous être proposées.



Le comité de sélection émettra un avis sur les projets. L'arbitrage final concernant l'attribution et les modalités de mise à disposition appartiennent à la Foncière Terre de Liens en tant que propriétaire.



L'Addear du Rhône: association de paysans créée en 1991 afin de réagir à la diminution du nombre d'exploitations et à l'augmentation de la précarisation des paysans. Pour cela, elle défend une Agriculture Paysanne, plus économe, plus autonome, proche des consommateurs et respectueuse de l'environnement et accompagne les porteurs de projets à l'installation et à la transmission.



4. Critères d'éligibilité et de sélection des projets

a) Éligibilité des projets

Les candidatures seront recevables à condition de remplir les critères suivants :

- La candidature est envoyée avant le 30 septembre 2021 ;
- Il s'agit d'un projet d'agriculture biologique;
- Le·la candidat·e dispose d'un diplôme ou expérience professionnelle agricole ;
- Le·la candidat·e apporte des éléments de prévisionnel technicoéconomique démontrant la viabilité et la vivabilité du projet ;
- Le·la candidat·e est prêt·e à exploiter dans les échéances que prévoit cet appel ;
- Le candidat s'inscrit dans un dispositif d'accompagnement à l'installation.

b) Priorisation des projets

Le comité de sélection priorisera ensuite les projets selon les critères ci-après. Les projets ne devront pas nécessairement répondre à tous ces critères mais ceux-ci constituent des attendus idéaux :

- Les candidat·e·s ayant participé à l'une des visites du site seront favorisé·e·s ;
- Les projets tournés vers une commercialisation en circuits courts et locaux seront valorisés même si les débouchés en circuits plus longs sont nécessaires;
- Les projets intégrant une dimension de participation à la vie de la commune et du territoire (lien social, accueil pédagogique...) seront valorisés ;
- Les projets présentant une poursuite de l'élevage ovin seront également examinés avec attention.

Les critères de sélection pourront être affinés en fonction des profils des porteurs et porteuses de projets se manifestant, en concertation au sein du comité technique de projet, et une attention particulière sera portée à la transparence de ces critères et des décisions prises.



5.Comment candidater?

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous manifester dès à présent par mail aux adresses suivantes : <u>a.crequy@terredeliens.org</u> et <u>addear69.eta@gmail.com</u>.

Suite à quoi les dates des visites du site vous seront communiquées. Nous vous demanderons de vous inscrire à l'une d'entre elles (la participation à une visite étant fortement conseillée pour candidater). Nous vous orienterons également vers les partenaires compétents en fonction de votre projet, afin que vous soyez accompagné e sur votre projet et dans l'élaboration de votre dossier.

Ensuite, pour faire acte de candidature, envoyez par mail de préférence : avant le 30 septembre 2021, votre dossier complet à a.crequy@terredeliens.org et adear69.eta@gmail.com.

En précisant l'intitulé : « Réponse à l'AAC de la Fournachère ».

Votre dossier devra comprendre :

- Le formulaire de candidature en annexe 1
- La présentation du(es) candidat·e·(s) + « Pour moi, Terre de Liens c'est ? »
- Présentation du projet (productions, aspects humains, sociaux, environnementaux)
- Prévisionnel économique sur 3 ans
- Vision de la ferme dans 1 an, de la ferme dans 10 ans



Annexe 1 : Formulaire de candidature

Nom du projet :

Le(la) candidat(e)

Dans le cas d'un projet collectif, merci à chacun(e) de remplir cette feuille du formulaire.
Nom : Prénom :
Adresse :
Diplôme agricole (oui/non, lequel) :
Études et formations Indiquez aussi les formations courtes et non diplômantes, celles en cours et en projet.
Situation professionnelle actuelle :
Parcours professionnel et personnel en lien avec le projet
Prises de contact et démarches entreprises auprès des structures accompagnant l'ins- tallation et les projets agricoles
Motivations vis-à-vis de cet appel à candidature